

SIONISME ET VÉRITÉ: PLAIDOYER POUR L'ETAT JUIF

Emmanuel Navon¹

Lors de la venue du président israélien en France en février 2004, le porte-parole de l'Elysée publia un communiqué pour confirmer l'attachement de la France à la légitimité de l'Etat d'Israël². Quatre mois plus tard, Michel Rocard déclarait lors d'un discours prononcé à la Bibliothèque d'Alexandrie : « L'origine du problème palestinien est la promesse donnée par les Anglais aux Juifs de fonder un Etat-nation . Ce fut une erreur historique »³.

Ces deux déclarations prouvent que la légitimité même de l'Etat d'Israël ne va pas de soi pour les dirigeants français. Quelle eût été la réaction de la France si le porte-parole de la présidence israélienne avait publié un communiqué confirmant l'attachement d'Israël à la « légitimité » de la République française ? Et comment la France aurait-elle réagi si un ancien Premier ministre israélien avait situé l'origine des guerres franco-allemandes dans l'établissement de l'Etat-nation français ?

Pourquoi Israël est-il le seul Etat-nation dont la légitimité continue d'être mise en cause ? Après tout, il existe aujourd'hui dans le monde des Etats à la fois récents, artificiels et instables dont la seule « contribution » à l'humanité consiste dans une série interminable de guerres et de massacres ethniques. Mais personne ne s'interroge sur la légitimité du Soudan, de la République démocratique du Congo ou du Rwanda. Ce qui ne signifie bien entendu pas que ces Etats soient illégitimes ou qu'il faille démanteler tous les Etats militairement violents, historiquement incohérents et culturellement muets. Mais on constate simplement que les Etats ratés, les Etats voyous et les Etats fantoches, eux, ne font pas l'objet d'une remise en question. Au contraire, la communauté internationale a récemment élu le Soudan à la commission des droits de l'homme des Nations unies, alors même que le gouvernement de Khartoum est en train de perpétrer un génocide à l'encontre des chrétiens soudanais. De même que la Syrie qui soutient le terrorisme chiite et occupe le Liban depuis trente ans est actuellement membre du Conseil de sécurité...

De l'autre côté, vous avez le plus ancien peuple du monde, un peuple persécuté, humilié et massacré pendant deux mille ans d'exil, auquel son pays sert d'unique refuge ; un peuple sans égal par son apport culturel à l'histoire de l'humanité ; le seul Etat fondé sur une tradition de plus de trois mille ans ; le seul pays où des réfugiés faibles et démunis ont fait fleurir le désert, fondé une démocratie dans une région totalitaire, gagné toutes les guerres provoquées par des coalitions de six pays arabes, développé des industries, des technologies et une recherche scientifique améliorant chaque jour la vie de millions d'individus dans le monde ; le seul Etat garant d'une culture, d'une religion et d'un message qui sont au fondement de la civilisation occidentale et de la foi partagée par deux milliards d'être humains ; le seul Etat au monde à avoir renoncé à des gains territoriaux acquis dans des guerres d'autodéfense au nom de la paix avec ses voisins.

Cet Etat, c'est l'Etat d'Israël, mais lui, et il est seul dans ce cas, doit en permanence justifier de son existence.

¹ Professeur de relations internationales à l'Université de Tel-Aviv, directeur d'un cabinet de conseil

² *Le Monde*, 16 février 2004.

³ www.proche-orient.info, 22 juin 2004.

Nationalisme et démocratie : il n'y a pas d'exception sioniste

Les Juifs eux-mêmes critiquent le sionisme, qui est le nationalisme juif. Certains courants du judaïsme ultra-orthodoxe s'opposent pour des raisons théologiques à l'existence d'un Etat juif, mais cette position ne se cantonne pas aux mouvements ultra-orthodoxes. De nombreux intellectuels juifs estiment que le nationalisme juif est incompatible avec l'éthique juive : le peuple juif, tel est l'argument, ne peut pas être la « lumière des nations » et disposer à la fois de pouvoir, car le pouvoir corrompt. L'absence d'un Etat et d'une armée seraient l'ultime garant de la spiritualité et de la moralité juives. L'une des figures de proue de cet antisionisme juif est George Steiner, professeur de littérature comparée aux universités d'Oxford et de Cambridge et penseur de renommée internationale. Ni Juif honteux, ni « Juif antisémite », Steiner est fier de son identité juive, mais il considère que le peuple juif ne peut avoir pour rôle de témoigner de la moralité et de la justice universelles qu'en situation d'exil et d'éloignement du pouvoir. Le sionisme, en conférant aux Juifs du pouvoir, aurait liquidé ce statut de pureté morale et le destin historiquement assigné au peuple juif. Comme beaucoup d'autres intellectuels, Steiner abhorre le nationalisme, mais son opposition au sionisme ne découle pas d'un refus général du nationalisme. Que le nationalisme soit une maladie incurable de tous les peuples ou pas, le peuple juif est le seul peuple qui ne puisse se permettre d'y succomber. Steiner n'est bien entendu pas le seul penseur juif à décrier l'idée d'un pouvoir juif temporel. Dès le début du XXe siècle, les philosophes juifs allemands Hermann Cohen et Franz Rosenzweig avaient développé des théories hégéliennes du « destin » du peuple juif avant la Shoah. Ils pensaient sincèrement que cette même Allemagne qui allait décimer un tiers du peuple juif incarnait le sommet de la culture et qu'elle était, pour les Juifs, la Terre promise. Or, nous ne vivons pas dans un monde idéal, mais dans le monde où six millions de Juifs ont été massacrés : au cœur de l'Europe et en plein cœur du vingtième siècle. La question qui se pose aux Juifs est alors de savoir s'ils préfèrent être parfaitement moraux et morts ou imparfaitement moraux et vivants. Une recherche du délicat équilibre entre idéal et réalité qui est d'ailleurs au centre de la pensée juive : le rôle de l'homme est d'améliorer le monde, pas de s'en détacher. La *halakha*, la loi juive, vise à introduire un élément de sainteté et de moralité dans le monde *réel*.

On affirme dans certains milieux intellectuels israéliens que Theodor Herzl, le père fondateur, ne voulait pas d'un Etat juif, mais qu'il préconisait un Etat *des Juifs*. C'est pourquoi son ouvrage majeur se serait intitulé en allemand *Der Judenstaat*, l'« Etat des Juifs ». Or, les traductions anglaise et française de 1896 portent les titres explicites *The Jewish State* et *L'Etat juif*, un choix qui n'avait rien de fortuit puisque l'auteur connaissait les deux langues⁴. Par ailleurs, Herzl utilisait dans ses écrits de façon interchangeable les préfixes *Juden-* (« des Juifs ») et *jüdisch* (« juif »). Mais que voulait en réalité Herzl au-delà de la sémantique : un Etat à caractère juif ou un Etat neutre où les Juifs seraient majoritaires ? Herzl était un Juif assimilé qui revint progressivement à ses origines après l'affaire Dreyfus. Sa correspondance et ses mémoires révèlent son attachement au judaïsme : « Dieu n'aurait pas préservé notre peuple aussi longtemps si nous n'avions pas une destin dans l'histoire de l'humanité »⁵.

⁴ Cf. Yoram Hazony, « Did Herzl Want a 'Jewish State' ? », *Azure*, 9 ,printemps 2000, p-44-45 : Herzl utilisait souvent le substantif *Juden* pour l'adjectif juif ; par exemple *Judenkongress* pour congrès juif ; l'usage des deux tournures est chez lui, comme d'ailleurs en allemand indifférent.

⁵ *Briefe und Tagebücher*, Vol. 2, p. 128-129.

Ce qui ne signifie pas qu'il prônait une théocratie : « Nous saurons confiner les [rabbins] dans les temples, de même que nous saurons confiner les soldats dans les casernes », note-t-il dans l'*Etat juif*. Parce que ce qui unit les Juifs, ce qui les caractérise en tant que nation, de même que les Allemands ont la langue et les Suisses un territoire, c'est leur *foi* : « Nous nous reconnaissons comme nation à travers notre foi »⁶ ; « notre foi est la seule chose qui nous ait préservés ». C'est pourquoi la tradition juive est « sacrée »⁷. Et donc : « Les rabbins seront les piliers de mon organisation, et je les honorerai. Ils élèveront, instruiront et éclaireront le peuple »⁸. Où encore au troisième congrès sioniste de Bâle : les Juifs pauvres de Russie seront « les meilleurs sionistes, parce qu'il n'ont pas oublié nos traditions et parce que leurs sentiments religieux sont profondément ancrés »⁹.

Herzl ne voulait donc en aucun cas dissocier l'Etat juif du judaïsme. La Déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël qu'il a contribué à fonder fait référence à la Bible et proclame que l'Etat réalisera la prophétie biblique du rassemblement des exilés. Le symbole de l'Etat d'Israël est le Chandelier du Temple de Jérusalem ; les fêtes nationales sont les fêtes juives ; l'hébreu la langue du pays ; il y a sur le drapeau national et les avions de l'armée de l'air l'étoile de David ; l'hymne national chante le « peuple libre sur notre terre ».

Certains prétendent qu'un Etat ne peut être à la fois juif et démocratique. C'est faux. Un Etat peut être démocratique sans qu'il y ait complète neutralité quant à son identité culturelle, ethnique et religieuse. L'Etat juif est le seul Etat du Moyen-Orient où des députés arabes siègent dans un parlement démocratiquement élu et où des juges arabes siègent dans des tribunaux (dont la Cour suprême) indépendants du pouvoir exécutif. Israël promeut, comme beaucoup d'autres Etats, une identité nationale spécifique sans qu'il y ait pour autant discrimination entre ses citoyens, Juifs ou Arabes. Le fait que les Arabes israéliens ne se reconnaissent pas dans le drapeau et l'hymne du pays ne les empêche pas d'être des citoyens à part entière et de participer pleinement à la vie politique de leur pays. Qu'ils soient relativement désavantagés, idéologiquement et culturellement, handicapés par rapport à la majorité juive renvoie exactement au statut des minorités dans tous les autres Etats-nation démocratiques.

L'un des fondements de l'Etat juif est la Loi du retour. D'aucuns la qualifient de discriminatoire et raciste parce qu'elle confère aux seuls Juifs le droit automatique d'immigrer en Israël et de devenir citoyens israéliens. Mais il n'y a là nulle discrimination : la loi israélienne accorde automatiquement la citoyenneté à tout enfant né en Israël de parents israéliens, que ceux-ci soient juifs, arabes, druzes ou bédouins. Par ailleurs, tout non-Juif peut faire une demande d'immigration et de naturalisation. Israël a comme chaque pays souverain le droit d'accepter ou de rejeter pareille demande. Il n'y a aucun pays qui accorde automatiquement le droit d'immigration et de citoyenneté à quiconque le demande.

Le principe de rapatriement dans un Etat-nation est reconnu par le droit international. La résolution des Nations unies qui approuvait en 1947 l'établissement d'un Etat *juif* était destinée entre autres à permettre aux Juifs de contrôler l'immigration dans leur propre pays. Israël n'est pas le seul Etat qui entretienne des relations privilégiées avec une importante diaspora et disposant d'une « loi du retour ». Pas moins de neuf pays européens : l'Autriche, la Belgique, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Roumanie, la Russie, la Slovaquie et la Slovénie ont des lois qui octroient un statut privilégié aux membres de leur groupe ethnique vivant en

⁶ *The Complete Diaries of Theodor Herzl*, Raphael Patai, trad. Harry Zohn, New York, Herzl Press, 1960, p. 56.

⁷ *Diaries, Ibid.*, p.72.

⁸ *Ibid.*, p. 104.

⁹ 15 août 1899.

dehors du pays avec une nationalité étrangère. Par exemple le droit grec attribue des droits privilégiés aux « Grecs ethniques » (article 108 de la constitution) ; la Grèce est également à l'origine d'une initiative visant à offrir la citoyenneté grecque aux quelque 300 000 Albanais d'origine grecque vivant en Albanie. La Russie a voté une « loi du retour » en 1999 : tout russe de souche devient automatiquement citoyen russe lors de l'immigration en Russie. Le Conseil de l'Europe a adopté les recommandations de la « commission de Venise » (à propos du statut des hongrois d'outre-frontières) : les relations normées et préférentielles entre pays d'origine et diaspora sont compatibles avec le droit international tant qu'elles ne portent pas atteinte à la souveraineté des pays hôtes. Autrement dit, l'Europe elle-même a récemment légitimé les principes d'appartenance nationale et ethnique.

Les Etats-nation démocratiques – et Israël parmi eux – favorisent donc les intérêts de leur majorité sans pour autant nier les droits de leur(s) minorité(s). Quiconque appelle au démantèlement de l'Etat juif parce que les Arabes y sont en position de relatif désavantage ~~handicap~~ se doit, au nom de la logique, de l'honnêteté et du bon sens, d'exiger celui de tous les Etats-nation où vivent des minorités et le remplacement de celles-ci par des fédérations bi- ou multinationales, voire par des Etats strictement indifférents à cet égard, tant au plan idéologique qu'au plan culturel.

Ceux d'entre les Européens qui affirment que le concept d'Etat juif est dépassé, mais appliquent le même raisonnement à leur propre pays, sont au moins logiques. Pour eux, c'est le concept même d'Etat-nation qui est périmé et qui doit faire place à celui de fédération européenne post- et supranationale. L'Europe aurait déjà atteint cette phase postnationale où la nation, tout comme l'Etat-nation, appartient déjà à l'histoire. Ce qui n'est à l'évidence pas l'opinion des Basques, des Catalans, des Corses, des Ecosseis, des Wallons et des Flamands. D'autres préfèrent s'inscrire dans la contradiction. C'est le cas député arabe à la Knesset Azmi Bishara lequel suit les « théories critiques » du modèle national d'un Benedict Anderson : la nation ne serait pas une « donnée naturelle »¹⁰. Et-ce à dire que tous les nationalismes seraient artificiels et illégitimes ? : « Non, l'idéologie et l'identité nationale font partie intégrante de la modernisation sociale. Je suis moi-même un nationaliste arabe »¹¹. La critique ne vaut donc que pour le nationalisme juif ; tous les nationalismes sont égaux, mais certains le sont plus que d'autres.

Les fondements de l'Etat juif

Contrairement aux Anglais en Amérique ou aux Français en Algérie, les Juifs ne furent pas des colons. Ils n'avaient pas de métropole, vivaient comme des étrangers minoritaires dans tous les pays du monde, ne représentaient les intérêts d'aucune puissance coloniale, n'avaient jamais été souverains qu'en terre d'Israël et n'avaient jamais cessé de considérer cette terre comme la leur. Les puissances coloniales, par ailleurs, étaient opposées au projet sioniste et si les Britanniques publièrent la Déclaration Balfour en 1917, ce fut pour trahir leurs engagements dès 1922.

La vraie question est de savoir si l'émergence d'une nouvelle idéologie ou d'une nation nouvelle justifie la fondation d'un Etat lorsque l'Etat à venir porte atteinte aux droits d'une autre nation. L'opinion la plus répandue à cet égard est à l'évidence que oui : personne n'irait remettre en cause l'existence des Etats-Unis parce que leurs fondateurs ont expulsé ou tué les Indiens autochtones. Et quant à la nouveauté des Etats, il n'est pas de pays qui ne soutienne aujourd'hui l'établissement d'un Etat palestinien alors que le concept même de peuple

¹⁰ Cf. Azmi Bishara, « Entre nationalité et nation » (hébreu), *Teoria ubikoret* 6, 1995, p.41.

¹¹ *Ha'aretz* (supplément du week-end), 29 mai 1998, pp.24, 27.

palestinien est récent. D'autant que le penseur et célèbre historien de l'orientalisme palestinien, Edward Saïd, le reconnaît lui-même : « Le nationalisme palestinien est fondé sur l'expulsion des Israéliens »¹².

Pourquoi donc remettre en question la légitimité du seul Etat juif ? La réponse la plus courante est que les Juifs ne peuvent se permettre de faire un « comeback » historique sur le dos des Arabes. Veulent-ils un Etat ? Qu'ils aillent s'installer sur un lopin de terre australien ou canadien, cela nous épargnera un conflit sans issue au Moyen-Orient. Il est compréhensible, tel est l'argument, que les Juifs, après la Shoah, aient besoin d'un pied-à-terre quelque part dans le monde, mais ils doivent aussi comprendre qu'on ne peut réclamer la propriété d'un bien abandonné depuis si longtemps et occupé entre-temps par de nouveaux locataires. Quitte à tolérer ce « fossile », comme le suggérait « plaisamment » l'historien Toynbee, que ce soit dans un musée d'histoire naturelle !

Une argumentation curieusement avancée par ceux qui se font en même temps les avocats zélés de « droit au retour » des Palestiniens et veulent que quiconque a été expulsé de sa maison doit pouvoir rentrer chez lui, quelle qu'ait été la durée de l'exil. Un raisonnement qui tiendrait donc pour les Palestiniens, mais pas pour les Juifs. Sans compter que ceux qui déclarent les Juifs étrangers en Terre Sainte ne les considèrent pas non plus comme de « vrais Français » ou de « vrais Russes ». Or, si les Juifs sont étrangers aussi bien en « Palestine » qu'en diaspora, on se demande où ils seront chez eux !

Certains français illustres comprirent que le retour des Juifs sur leur terre n'était que justice. Jean Racine « Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière. Quitte les vêtements de ta captivité. Et reprends ta splendeur première. Les chemins de Sion à la fin sont ouverts. Rompez vos fers, Tribus captives ; Troupes fugitives, Repassez les monts et les mers : Rassemblez-vous des bouts de l'univers » (*Esther*, Acte III, scène IX).

Jean-Jacques Rousseau « Je ne croirai jamais avoir bien entendu les raisons des Juifs, qu'ils n'aient un Etat libre, des écoles, des universités, où il puissent parler et disputer sans risque. Alors seulement nous pourrons savoir ce qu'il ont à dire » (*La Profession de Foi du vicaire savoyard*).

Napoléon Bonaparte en 1799 à quarante kilomètres de Jérusalem : « Réveillez-vous Israélites ! L'heure est venue de réaliser votre indépendance politique comme nation parmi les nations ! ».

Ces grands Français connaissaient leur histoire d'Israël. Ils savaient que le nom « Palestine » vient de Philistins, un peuple de la mer Egée qui s'était installé au douzième siècle avant l'ère chrétienne sur la côte orientale de la Méditerranée. Lorsque les Romains écrasèrent la révolte des Juifs au deuxième siècle de l'ère chrétienne, ils tentèrent d'effacer toute mémoire juive en rebaptisant justement la Judée *Palestina*, du nom de leurs ennemis. D'où le mot arabe *Filastin*..

Or, les Hébreux avaient conquis la terre de Canaan qu'ils rebaptisèrent *Eretz Israel* mille trois cents ans avant l'ère chrétienne. Ils y vécurent en confédération tribale jusqu'à l'unification sous la première royauté de Saül. David, fils de Saül, établit la capitale d'Israël à Jérusalem mille ans avant l'ère chrétienne. Son successeur, Salomon, construisit le Temple de Jérusalem ; il laissa un royaume centralisé et fermement établi.

Après la mort de Salomon, le pays était divisé entre le royaume du Nord (Israël) et celui du Sud (Judée). Le royaume d'Israël fut détruit par les Assyriens en l'an 722 et celui de Judée

¹² *Atlantic Unbound*, 22 septembre 1999,
www.theatlantic.com/unbound/interviews/ba990922.htm

par les Babyloniens en 587 avant l'ère chrétienne. Un demi-siècle plus tard, le roi de Perse Cyrus permit aux Juifs de revenir en Israël et d'y rebâtir le temple de Jérusalem. Alexandre le Grand repoussa les Perses et conquiert la Judée en 332 av. J.C. Les Juifs se révoltèrent en 167 contre la dynastie hellénistique et ils rétablirent un Etat autonome en 142. Rome conquiert la Judée en 63 av. J.C. et y instaura un régime juif vassal. Le royaume d'Hérode était directement soumis à Rome et les Juifs se soulevèrent en l'an 66 de notre ère. La « Guerre des Juifs » relatée par Flavius Josèphe s'acheva avec la destruction du Second Temple par les Romains en 70. Bar Kokhba organisa une seconde révolte en 132 et celle-ci fut écrasée par les Romains en 135. Après la division de l'Empire romain deux siècles plus tard, Byzance régna sur les Juifs soumis jusqu'à l'invasion arabe de 634-640. Les croisés s'emparèrent de la Terre Sainte en 1099 pour la « libérer » des musulmans, mais le royaume franc s'effondra avec la victoire des Mamelouks en 1291. Les Ottomans prirent la région en 1517 et la dominèrent jusqu'à l'installation des Britanniques en 1917. Les Britanniques quittèrent eux-mêmes la Palestine en 1947 et les Juifs y établirent leur Etat la même année.

De tous les peuples qui se sont succédés en Judée depuis la destruction du Second Temple par les Romains, seuls les Juifs sont encore là. Après la conquête de Canaan, ils ont souvent été privés de leur indépendance, mais leur présence n'a jamais été effacée et ils ne se sont jamais départis d'un attachement viscéral, évoqués plusieurs fois par jour dans les prières, à ce pays. Même au lendemain de la révolte de Bar Kokhba et de la répression violente qui suivit, les Juifs continuèrent de constituer une majorité dans leur pays et ils y jouissaient encore d'une certaine autonomie. A preuve que lorsque l'empereur Caracalla décida en 212 d'octroyer la citoyenneté romaine à ceux de ses sujets qui avaient un pays, les Juifs l'obtinrent. Pas de doute à Rome, à l'époque, que la Palestine était le pays des Juifs. C'est à l'époque des Romains, puis de Byzance, que furent composés en Judée la *Mishna* et le Talmud de Jérusalem. Les Juifs ne cessèrent d'ailleurs pas de combattre pour leur indépendance puisqu'une force juive de Judée fut constituée en 614 pour lutter aux côtés des Perses contre les Byzantins¹³.

C'est l'invasion arabe qui déracina vraiment les Juifs. Contrairement à leurs prédécesseurs, les Arabes pratiquèrent une politique de colonisation intensive, de confiscation des terres et de démolition des maisons. C'est ce nettoyage ethnique qui fit des Juifs, pour la première fois dans l'Histoire, une minorité en Judée. L'idée reçue, de nos jours, est que les Juifs ont chassé les Arabes de leur terre. Mais historiquement et chronologiquement, ce sont les Arabes qui les chassèrent. Ces derniers devinrent majoritaires au septième siècle, et ce jusqu'au processus de reconquête par les premiers au dix-neuvième siècle. La *Reconquista* de l'Espagne par les chrétiens mit huit cents ans à se produire. En quoi la reconquête de la Judée par les Juifs, parce qu'elle a pris quatre siècles de plus, aurait moins de légitimité ? Ce serait par ailleurs donner raison à Ben Laden qui attribue l'Espagne aux Arabes. Non que le droit civil de certains pays, entre autres le droit juif, ne reconnaisse pas l'idée de propriété par défaut. Le voleur peut devenir propriétaire du bien volé si la victime a perdu tout espoir de retrouver son bien. Or, les Juifs, précisément, ne cessèrent jamais d'espérer retourner dans leur pays. C'est pourquoi ils refusèrent au demeurant un Etat en Argentine, en Ouganda, au Birobidjan et en Mandchourie.

Cependant, en dépit des efforts déployés par les Romains, puis par les Arabes et les croisés, les Juifs se maintinrent en Judée/Palestine. Leurs principales communautés du premier au dix-neuvième siècle furent : Safed, Tibériade, Hébron, Gaza, Rafah, Ashkelon, Césarée, Jaffa, Acre et Jéricho. Parmi les habitants juifs de Jéricho au septième siècle, il y avait les

¹³ Cf. Samuel Katz, *Battleground : Fact and Fantasy in Palestine*, New York, Bantam, 1973, p.88.

rescapés des massacres perpétrés par Mahomet contre les tribus juives d'Arabie. Au onzième siècle, les croisés massacrèrent des milliers de gens et de nombreux Juifs de France, d'Angleterre, plus tard d'Espagne, de Lituanie, du Portugal, de Sicile, de Sardaigne, de Rhodes et de Naples s'installèrent en Judée. Dès le douzième siècle, la population juive allait croissant. Au moment de la conquête ottomane, à peu près 10 000 Juifs vivaient à Safed, le communauté de cette ville comptant 15 000 âmes et une académie rabbinique au seizième siècle¹⁴. D'importantes communautés vivaient à la même époque à Jérusalem, à Hébron et à Acre. Quand on procéda au premier recensement à Jérusalem à l'époque des Ottomans en 1858, il s'avéra que les Juifs y constituaient la majeure partie de la population, les musulmans en représentant moins du quart. Bien avant la première vague d'immigration (*aliyah*) des Juifs européens en 1882, Jérusalem, Safed et Tibériade étaient des villes (ou plutôt des villages) à majorité juive.

Durant l'occupation ottomane, la vie des Juifs en Judée était intolérable. William Tanner Young, consul britannique à Jérusalem, rapporte le 25 mai 1839 au Foreign Office qu'ils étaient massacrés à Hébron, battus, expropriés à Jérusalem et interdits de prière dans les Lieux saints. Si leurs coreligionnaires d'Europe, du Yémen, d'Irak, de Turquie et d'Afrique du Nord les rejoignirent à la fin du dix-neuvième siècle, c'est que les conditions de vie en diaspora étaient plus terribles encore et parce que ces mêmes Juifs n'avaient jamais perdu l'espoir de revenir dans leur pays.

Les Arabes affirment de nos jours que les Juifs s'emparèrent d'une contrée bien établie, peuplée et verdoyante. Tous les récits de voyage et rapports sur la Palestine du XVIIe au XIXe siècle attestent au contraire d'une région vide de l'Empire ottoman. Henry Maundrell en 1697 : Nazareth, « un village minuscule et sans importance » ; Jéricho, « une bourgade minable et sale » ; Acre, « une désolation »¹⁵. L'archéologue britannique Thomas Shaw en 1738 : la Terre Sainte « vide, désolée et manquant de tout »¹⁶. Le comte Volney en 1785 : Nous avons du mal à reconnaître Jérusalem...on y compte environ douze mille habitants »¹⁷. Alphonse de Lamartine qui visita la région en 1832 écrit dans le *Voyage en Orient* (1835) qu'à part Jérusalem, il ne rencontra pas âme qui vive et que la Palestine était « le tombeau de tout un peuple ». Ou encore Alexandre Keith en 1844 : « A l'époque de Volney, la Terre Sainte n'en était pas encore arrivée à l'état de désolation totale décrit par les prophètes »¹⁸. Et puis le consul britannique en Palestine ottomane, James Pinn en 1857 dans un rapport à Londres : « Le pays est à peu près inhabité »¹⁹. Le compte rendu le plus célèbre de l'état des lieux de la Palestine ottomane à la fin du XIXe siècle et à la veille de la première *aliyah* est le journal de Mark Twain, témoin oculaire en 1867 :

« Pas un seul village [dans la Vallée de Jezréel] –rien sur trente miles dans les deux sens. Deux ou trois petits groupes de tentes bédouines, mais pas une seule habitation

¹⁴ Palestine Royal Commission Report Presented by the Secretary of State for the Colonies to Parliament by Command of his Majesty, July 1937, Cmd. 5479, p.11-12.

¹⁵ *The Journey of Henry Maundrell from Aleppo to Jerusalem*, 1697, Londres, Henry Bohn, 1848, pp. 428, 450, 477.

¹⁶ Cf. Thomas Shaw, *Travels, or Observations Relating to Several Parts of Barbary and the Levant* (1694-1751), Londres, 1754.

¹⁷ Cf. Constantin Volney, *Travels Through Syria and Egypt in the Years 1783,1784, 1785*, Londres, Peter Noster & Row, 1788, Vol. 2, p.36.

¹⁸ Cf. Alexandre Keith, *The Land of Israel*, Edimbourg, William Whyte, 1844, p.465.

¹⁹ Lettre à Harel McLardon, 15 septembre 1857, British Foreign Office, doc. 78/1294, n°36.

permanente. On peut voyager pendant dix miles sans rencontrer dix êtres humains (...) Déserts sans âme qui vive, collines vides (...) ruine mélancolique de Capharnaüm, stupide village de Tibériade, enterré sous six palmiers (...) Nous arrivâmes à Tabor sans encombre et sans rencontrer âme qui vive tout au long du chemin. Nazareth est désolée (...) Jéricho est en ruine, comme inchangée depuis le miracle de Josué il y a plus de trois mille ans; Bethléem et Béthanie, dans leur pauvreté et leur humiliation, n'ont plus rien pour rappeler qu'elles furent honorées par la présence du Sauveur, ces endroits où les bergers chantaient « paix sur terre, grâce à l'homme » n'abritent pas une créature vivante (...) Bethesda et Horzine ont disparu et les déserts autour d'elles où des milliers d'hommes écoutèrent la voix du Sauveur et mangèrent le pain miraculeux, elles se sont endormies dans une solitude qui n'est plus habitée que par des oiseaux de proie et des renards qui rôdent²⁰.

On peut également citer le cartographe britannique Arthur Penrhyn Stanley : « ni signes de vie ni habitations en Judée, sur des distances entières » dans une oeuvre parue en 1862²¹.

Voilà pour le pays verdoyant « envahi » par les Juifs en 1882. Au moment où passe Mark Twain, la population de la Palestine ottomane est de quelque 400 000 âmes – Juifs et Arabes confondus. La première vague d'immigration, en 1882, entraîna celle des Arabes de l'Empire ottoman qu'attiraient les perspectives d'emploi fournies par l'infrastructure juive en Palestine. Un fait attesté et durable : « L'immigration arabe en Palestine, depuis 1921, est nettement plus nombreuse que l'immigration juive », déclare par exemple le Président Roosevelt en 1939²². C'est que la « communauté juive palestinienne » a lancé une économie dynamique. En 1947, le salaire d'un ouvrier arabe de Jaffa multiplie par deux celui de son collègue de Naplouse. De 1922 à 1947, la population arabe croît dans les villes et régions où les Juifs sont majoritaires : de 290% à Haïfa, de 158% à Jaffa et de 131% à Jérusalem – pour une croissance de 50% en moyenne dans les régions où les Juifs ne sont pas installés²³. Selon l'historien Ernst Frankenstein, au moins 25% des Arabes qui vivaient en Palestine en 1882 étaient des nouveaux venus ou les descendants des Egyptiens ayant conquis la région en 1831²⁴.

A la date où les Britanniques reçoivent de la Société des Nations en 1920 un mandat sur l'ensemble du territoire correspondant aujourd'hui à ceux d'Israël, de l'Autorité palestinienne et de la Jordanie, 900 000 personnes s'y trouvaient (dont 600 000 en Palestine occidentale, à l'ouest du Jourdain). Dès le début du XVIIIe siècle, les villages, en particulier le port de Jaffa, étaient peuplés non seulement de Juifs et d'Arabes, mais de Turcs, de Grecs, d'Arméniens, de Bosniaques, de Druzes, de Kurdes, de Perses, d'Egyptiens, de Templiers allemands... Les Arabes étaient pour l'essentiel nomades et ne constituaient qu'un groupe ethnique parmi d'autres. A l'époque de la partition par les Nations unies en 1947, les Juifs étaient majoritaires à l'Ouest : 538 000 contre 397 000 Arabes.

²⁰ Cf. Mark Twain, *The Innocents Abroad, or, The new Pilgrim's progress*, New York, Oxford University Press, 1996, pp. 349, 366, 375, 441-442.

²¹ Cf. Arthur Penrhyn Stanley, *Sinai and Palestine, in connection with their history*, Londres, John Murray, 1881, p.118.

²² Cf. Franklin Delano Roosevelt, communiqué au secrétaire d'Etat, 17 mai 1939, *in Foreign Relations of the United States : Diplomatic Papers*, Washington DC, United States Government Press Office, 1955, Vol. 4, p. 457.

²³ Cf. Arieh Avneri, *Haityashvut Hayehudit Vetaanat Hanishol*, Tel-Aviv, Hakibbutz Hameuhad, 1980, p.221.

²⁴ cf. Ernst Frankenstein, *Justice for my People*, Londres, Nicholson & Watson, 1943, p.127.

La Palestine n'a jamais constitué un pays et le concept même de Palestine n'existait pas dans l'Empire ottoman. Comme l'explique Bernard Lewis, le spécialiste du Proche-Orient : « Depuis la destruction de l'Etat juif dans l'Antiquité et jusqu'au Mandat britannique, le territoire connu sous le nom de « Palestine » n'avait pas de frontières... Cette région englobait des subdivisions administratives changeantes »²⁵. La Syrie fut en 1887 divisée en deux *vilayets* : Beyrouth et Damas, et les *sandjaks* d'Acre et Naplouse rattachés à Beyrouth, celui de Jérusalem étant indépendant. Point de Palestine, donc, dans l'Empire ottoman, que ce soit au plan physique, administratif ou linguistique. Le mot même de Palestine n'était pas usité chez les Turcs et les Arabes. Ce furent les Britanniques qui « ressuscitèrent » la *Palestina* romaine. Il n'y avait ni Etat ni peuple palestinien. Comme le reconnut d'ailleurs le rapport Peel de 1937, qui n'était pourtant en rien favorable aux Juifs : « Durant les douze siècles qui se sont écoulés depuis l'invasion arabe, le pays a quasiment disparu de la scène historique (...) Il est resté en dehors de l'Histoire tant sur le plan économique que politique. Même sur le plan culturel et scientifique, sa contribution à la civilisation est nulle. »²⁶. C'est, comme le notait déjà en 1858 l'historien suisse Félix Bovet, parce que les Arabes ne sont pas des autochtones, qu'ils n'y construisent rien²⁷. Une seule ville arabe fut construite en terre d'Israël: Ramleh. Toutes les autres sont des villes juives rebaptisées par eux. La résolution du premier congrès islamo-chrétien de janvier-février 1919 à Jérusalem réuni afin de désigner les représentants locaux pour la Conférence de la paix est révélatrice: « Nous considérons la Palestine comme faisant partie de la Syrie arabe dont elle ne fut jamais séparée. Nous sommes liés à la Syrie par des liens nationaux, religieux, linguistiques, naturels, économiques et géographiques »²⁸. Le dirigeant arabe palestinien Awni Abdul Haadi déclarait quant à lui ~~déclarant~~ à la Commission Peel en 1937 : « Il n'y a pas de Palestine. C'est un terme inventé par les sionistes. Notre pays a fait partie pendant des siècles de la Syrie »²⁹. Les Arabes connaissaient ces faits et tous ne considéraient pas le retour des Juifs, contrairement à une opinion aujourd'hui répandue, comme une « invasion ». Personne n'allait à l'époque de la Conférence de la paix soulever la question d'un Etat palestinien, car les Arabes eux-mêmes n'exigeaient pas d'Etat pour un peuple qui n'existait pas. L'émir Faysal, leader de la délégation arabe à Versailles, voulait un royaume arabe incluant la Syrie, le Liban, la Transjordanie, la Palestine, voire même l'Irak. Mieux : il existe toute une série de déclarations, évidemment conjoncturelles, de celui-ci allant dans le sens des sionistes. Par exemple l'accord officiel de coopération passé le 3 janvier 1919 avec Haïm Weizmann : les sionistes appuieraient l'émir dans son effort de construction nationale ; ce dernier, en revanche, encouragerait « les mesures adéquates » pour une « immigration massive des Juifs vers la Palestine ». Ou encore la lettre de Faysal datant de mars 1919 au juriste Felix Frankfurter : « Notre délégation d'ici à Paris est parfaitement au courant de la proposition soumise hier par l'organisation sioniste à la Conférence de la Paix et nous la considérons comme modérée et convenable. Nous ferons de notre mieux, en ce qui nous concerne, pour l'aider à réussir. Nous souhaiterons la plus cordiale bienvenue aux Juifs chez eux...Il (le

²⁵ Cf. Bernard Lewis, « The Palestinians and the PLO : A Historical Approach », *Commentary*, janvier 1975. Et du même auteur, « Palestine : On the History and Geography of a Name », in Bernard Lewis, *Islam in History*, Chicago, Open Court, 1993, p. 153-165.

²⁶ *Palestine Royal Commission Report, op.cit.*, ch. 1, p.6.

²⁷ Cf. Félix Bovet, *Egypt, Palestine and Phoenicia : A Visit to Sacred Lands*, Londres, 1882, p.384-385.

²⁸ Cf. Yehoshua Porath, *The Palestine-Arab National Movement, 1929-1939 : From Riots to Rebellion*, Londres, Frank Cass, 1977, Vol. 2, p. 81-82.

²⁹ Cité par Alan Dershowitz, *The Case for Israel*, Wiley, 2003, p.7.

docteur Weizmann) a été un grand soutien de notre cause et j'espère que les Arabes pourront bientôt être en mesure de rendre aux Juifs une partie de leur bonté ».

De fait, ce n'est pas avec le partage de l'ONU, approuvé par l'Assemblée générale en novembre 1947, que la communauté internationale reconnut aux Juifs le droit de disposer d'eux-mêmes dans leur patrie historique, c'est à la conférence de San Remo, en avril 1920, puisque la Puissance mandataire, la Grande-Bretagne, avait désormais pour mission explicite d'œuvrer à l'établissement en Palestine d'un foyer national juif. Les Juifs obtenaient leur droit à l'autodétermination à la sueur de leur front et après avoir asséché les marais, planté des arbres et construit des routes, des hôpitaux, et des écoles.

En juin 1922, le Livre blanc de Churchill séparait officiellement la Transjordanie de la Palestine et l'excluait du territoire ouvert à l'immigration juive. Les Arabes dont beaucoup s'étaient battus, contrairement à la Légion juive (unités britanniques), du côté turc, se voyaient donc attribuer 80% de la Palestine originelle.

Quant aux Arabes de Palestine occidentale qui souhaitaient le rattachement à la Syrie, ils n'admirent jamais l'établissement d'un quelconque Etat juif.

D'où la vague de violences des années 20. Les Britanniques tentèrent d'apaiser la colère arabe en faisant désigner Hadj Amin al-Husseini comme mufti de Jérusalem à la mi-mai 1921. Cette erreur fut fatale : le personnage fit du rejet de l'autodétermination juive un devoir religieux et de l'assassinat de Juifs un acte légitime et louable. Avant al-Husseini, le partage de la Palestine occidentale entre un Etat juif et un Etat arabe était encore envisageable. Après lui, elle devint impossible. Ses incitations au meurtre trouveront une application extrême dans le massacre de Hébron en 1929 : soixante Juifs assassinés par les Arabes le 23 août sur encouragement et instructions, alors que la communauté sépharade vivait là depuis des générations ; c'était la première fois que la ville se vida de ses Juifs. 133 personnes massacrées dans une tuerie qui s'était étendue en particulier à Safed. Le mufti accusa d'ailleurs ses victimes d'avoir provoqué ces meurtres pour s'attirer la sympathie des Britanniques. Ceux-ci, au lieu de combattre le terrorisme racial, accédèrent néanmoins à la demande d'al-Husseini et baissèrent le quota de l'immigration juive en Palestine fin 1936. Un scénario qui allait faire ses preuves par la suite.

Hadj Amin al-Husseini rejeta vigoureusement les propositions de partition de la Commission Peel, en juillet 1937, qui recommandait d'accorder seulement un cinquième du territoire aux Juifs. Le rejet d'al-Husseini enterra le plan de partage et donc la création d'un refuge pour les Juifs alors même qu'Hitler était au pouvoir en Allemagne depuis quatre ans.

Peu après l'accession d'Hitler au pouvoir, le mufti avait écrit au consul d'Allemagne à Jérusalem : « Les musulmans de Palestine et d'ailleurs accueillent favorablement le nouveau régime en Allemagne et ils espèrent que le système fasciste et antidémocratique s'étendra aux autres pays »³⁰. Il avait organisé des « scouts nazis » sur le modèle des *Hitlerjungen*. La swastika était devenu un symbole populaire parmi les Palestiniens, tout comme la chanson : « Plus de Monsieur, plus de Mister ! Au ciel Allah et sur terre Hitler ! ». Le terrorisme arabe, soutenu par l'Allemagne, s'en prenait systématiquement aux civils juifs, dans les hôpitaux, les théâtres, les magasins et les maisons. Al-Husseini, qui rencontra Hitler en 1941, a coopéré avec le régime nazi : il promit de fomenter une nouvelle révolte panarabe en échange de l'indépendance après la guerre et de l'abrogation du foyer national juif ; il suggéra par exemple l'envoi des enfants juifs de Hongrie en Pologne³¹. Le mufti visita Auschwitz et relate dans ses mémoires : « Notre condition sine qua non à une coopération avec l'Allemagne était

³⁰ Cf. Benny Morris, *Victimes Histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Editions Complexe, 2003, p. 143 = *Righteous Victims A history of the Zionist-Arab Conflict, 1881-1999*, New York, Alfred A. Knopf, 1999.

³¹ *Ibid.*, p.186.

d'obtenir une liberté d'action totale pour éliminer tout Juif de Palestine et du monde arabe. Je demandai à Hitler un engagement explicite nous permettant de résoudre le problème juif suivant nos aspirations nationales et raciales, et conformément aux méthodes scientifiques modernes des Allemands. Sa réponse fut : ils sont à vous ! »³². C'est al-Husseini qui forgea les expressions « Itbah al Yahud » (Tuez les Juifs) et « Nashrab dam al Yahud » (Nous boirons le sang des Juifs).

Son étroite collaboration avec les nazis le grandit encore dans le monde arabe : l'Égypte lui accorda un statut de réfugié politique et le conseil national palestinien l'élut à sa tête en 1948. Il continue de figurer comme grand personnage des Arabes palestiniens et Arafat ne cesse de faire référence à lui en tant que « héros » (interview à *al-Quds* du 2 août 2002).

Après la Seconde Guerre mondiale, les peuples ayant soutenu les Nazis furent punis pour leurs crimes: par exemple, les Sudètes furent expulsés de Tchécoslovaquie par les Alliés et envoyés en Allemagne. Les Arabes de Palestine, en revanche, eurent droit à un meilleur traitement. En dépit de leur combat commun avec les Nazis, l'ONU leur reconnut le droit à un État avec le Plan de partage de 1947, en plus de l'État établi sur 80% de la Palestine mandataire par la Grande-Bretagne en 1922. Après la Shoah, dans laquelle six millions de Juifs périrent, le droit des Juifs à un État allait de soi. Pas seulement pour les Juifs d'Europe rescapés des camps, mais également pour les Juifs des pays arabes qui étaient traités comme citoyens de deuxième classe (*dhimmis*) dans les régimes d'apartheid arabes.

On entend souvent dire que les victimes de la Shoah avaient droit à un État, mais que c'était aux Allemands de payer une réparation territoriale et pas aux Arabes palestiniens. Cet argument est spécieux pour deux raisons. D'abord, comme je l'ai montré plus haut, la Palestine n'était pas plus arabe que juive, le droit des Arabes à un État fut reconnu par le plan de partition (qu'ils rejetèrent), et il n'y eut jamais d'État arabe palestinien. Le dernier État souverain fut l'État juif détruit par les Romains en 70. Deuxièmement, dire que les Arabes palestiniens n'ont rien à voir avec la Shoah est complètement faux: leur dirigeant Al-Husseini fut un criminel de guerre nazi, les Arabes palestiniens soutinrent l'Allemagne nazie, et ils portent une responsabilité écrasante dans le génocide du peuple juif.

Les Arabes rejetèrent en 1947, tout comme dix ans auparavant, le plan de partage de l'ONU et se lancèrent dans une guerre d'extermination contre les Juifs. Ce conflit déclenchant une vague de réfugiés juifs et arabes. 850 000 Juifs furent expulsés du monde arabe et 700 000 Arabes s'enfuirent de Palestine en attendant la victoire, comme les y appelaient les pays frères. Certes, la *Haganah* encouragea dans certains cas le départ de la population ennemie, mais ce sont les hostilités provoquées par les Arabes qui furent la cause principale du processus³³.

Après leur défaite en 1949, les Arabes auraient pu établir un État en Cisjordanie et à Gaza, mais tel n'était pas leur but. Ils voulaient liquider l'État juif souverain : d'où les guerres déclenchées par eux en 1967 et en 1973. Après la Guerre des Six Jours, Israël accepta la Résolution 242 du Conseil de Sécurité et les pays arabes la rejetèrent sans appel (Conférence de Khartoum). Comme le dit très justement l'ancien ministre des Affaires étrangères Abba Eban, la guerre des Six Jours fut le premier conflit de l'Histoire où ce fut le vainqueur qui demanda la paix et les vaincus qui exigèrent une capitulation sans conditions.

³² Cf. Sarah Honig, « Friendish Hypocrisy II : The Man from Klopstock St. », *Jerusalem Post*, 6 avril 2001.

³³ Cf. Benny Morris, *The Birth of the Palestinian Refugee Problem, 1947-1949*, Cambridge University Press, 1988.

Anouar al-Sadate, qui eut le courage de franchir le pas et d'accepter la Résolution 242 se vit d'ailleurs restituer tout le Sinaï, soit 90% des territoires dont les Israéliens s'étaient emparés en 1967.

Arafat, l'héritier d'al-Husseini, refuse, lui, de s'engager sur cette voie. La « reconnaissance » d'Israël à Genève en décembre 1988 et la ratification de l'accord d'Oslo par le biais d'une lettre, datée du 9 septembre 1993, ne sont chez le chef de l'OLP que stratagèmes. Abou Iyad, son bras droit, déclare dès le 11 février 1989 au journal koweïtien *al-Watan* qu'il n'y a pas eu reconnaissance à Genève. 2 Le 13 septembre 1993, jour de la signature de l'accord d'Oslo, Arafat lui-même signifie à la télévision jordanienne que l'objectif reste d'exécuter le plan par étapes adopté par l'OLP en 1974, c'est-à-dire d'accepter un compromis provisoire pour détruire par la suite Israël. 10 mai 1994 : c'est toujours Arafat qui explique à Johannesburg qu'Oslo n'est qu'une version moderne de la convention d'al-Hudaybiya, conclue entre Mahomet et ses ennemis en 628, soit un stratagème en situation de faiblesse pour mieux se défaire ensuite de l'ennemi.

La guerre d'Arafat est une guerre injustifiée. Son but n'est pas de libérer un peuple, mais d'en détruire un autre. Médias et manuels scolaires de l'Autorité palestinienne promeuvent la mort comme valeur suprême et rejettent le droit des Juifs à un Etat. Exemple de sermon de Muhammad Ibrahim Madi diffusé sur la chaîne de télévision de l'Autorité palestinienne le 3 août 2001 :

« J'ai été ravi lorsqu'un enfant m'a dit : 'Ô Cheikh, j'ai quatorze ans. Dans quatre ans je me ferai exploser parmi les ennemis d'Allah, je me ferai exploser parmi les Juifs.' Je lui ai dit : 'Ô, jeune enfant, puisse Allah te faire mériter la *Shahâda* [« martyr »] et me faire mériter la *Shahâda* (...) Toutes les armes doivent être tournées contre les Juifs, nation maudite dans le Coran, qu'Allah décrit comme des singes et des porcs, des adorateurs de veaux et d'idoles. Rien ne les arrêtera sinon la couleur du sang de leur sale nation, sinon notre volonté de nous faire exploser en leur sein. Puisse Allah faire en sorte que les Musulmans règnent sur les Juifs. Nous les ferons exploser à Hadera, à Tel-Aviv, à Netaniya, jusqu'à ce qu'à ce qu'Allah nous rende maîtres de ces ordures (...) Nous entrerons dans Jérusalem en conquérants, ainsi qu'à Jaffa, Haïfa et Ashkelon (...) Bénis soient ceux qui éduquent leurs fils dans la voie du *Jihad* et de la *Shahâda* !³⁴.

Ce n'est pas un hasard si le nombre des attentats perpétrés par l'OLP et le Hamas a *triplé* après la signature d'Oslo II en septembre 1995 (retrait israélien de 98% de la population palestinienne et établissement d'un gouvernement palestinien sous la houlette de l'OLP). Les attentats-suicide ont commencé *après* le retrait israélien des territoires et le début de la propagande d'Arafat qui se situe dans la lignée directe de celle d'al-Huseini. La présence militaire israélienne dans les territoires contestés est la conséquence, pas la cause, du terrorisme palestinien. Ce terrorisme débuta dès les années 1920 sous l'impulsion d'al-Husseini bien avant l'existence même de l'Etat d'Israël.

La plus longue occupation de l'Histoire fut l'occupation de l'Inde par la Grande-Bretagne. Il n'y eut pas un seul attentat-suicide contre les Anglais durant toute cette période. L'occupation la plus cruelle et la plus injustifiée aujourd'hui est l'occupation du Tibet par la Chine. Les Tibétains ne se font pas exploser parmi les Chinois innocents et ne tirent pas à bout portant sur leurs enfants. Quant à la pauvreté, si elle est l'autre cause du terrorisme

³⁴ www.pmw.org.il

palestinien, comment se fait-il que des pays comme Haïti ou le Bangladesh ne soient pas des centres mondiaux du terrorisme ?

C'est précisément à l'apogée du processus d'Oslo qu'Arafat exposa sa stratégie à des diplomates arabes dans un hôtel de Stockholm le 30 janvier 1996 : « L'idée est d'éliminer l'État d'Israël et d'établir un État purement palestinien...Par une guerre psychologique et l'explosion populaire nous allons rendre la vie aux Juifs impossible. Dans cinq ans, nous aurons de six à sept millions d'Arabes en Cisjordanie et à Jérusalem et les Juifs ne voudront pas vivre parmi les Arabes... »³⁵.

Conclusion

Le but du sionisme était de faire des Juifs un peuple libre sur sa terre et de permettre à leur génie créateur et à leur culture se s'épanouir pleinement. Ce but a été atteint.

Mais le sionisme avait un autre but, lequel n'a pas été atteint. Herzl, qui mourut il y a exactement cent ans, conclut son livre *l'État juif* en termes suivants : « Je crois qu'une génération extraordinaire de Juifs va émerger. Les Maccabées se lèveront à nouveau. Je le répète : les Juifs qui veulent un État l'auront. Nous vivrons comme hommes libres sur notre propre terre, et mourrons en paix dans nos maisons. Le monde sera libéré par notre liberté, enrichi par notre richesse, grandi par notre grandeur. Et tout ce que nous essaierons d'accomplir pour notre propre bien aura des répercussions bénéfiques pour le reste de l'humanité. » Les Juifs qui le veulent peuvent vivre libres sur leur propre terre. Mais si certains meurent en paix dans leurs maisons, d'autres meurent dans leurs maisons assassinés de sang froid, ou meurent déchiquetés dans la rue. Et, bien que la haute-technologie israélienne enrichisse d'autres peuples et pays, le monde n'est pas libéré par notre liberté et n'est pas agrandi par notre grandeur.

L'État d'Israël est accusé d'être un État criminel, d'être le principal violateur des droits de l'homme dans le monde, d'être l'incarnation du nazisme, et d'être l'ultime obstacle à la paix au Proche Orient. Aux Nations-Unies et dans les universités américaines et européennes, Israël est plus condamné ou boycotté qu'aucun autre pays. Ses dirigeants sont menacés d'être poursuivis en justice pour crimes de guerre.

Il est effectivement lâche et absurde d'accuser d'antisémite toute critique d'Israël. Mais il est malhonnête et hypocrite d'appliquer deux poids-deux mesures à la critique d'Israël et des autres pays. Les Israéliens critiquent leur pays à longueur de journée et sans pitié. Mais il y a une différence entre critiquer et diaboliser. Entre dire que Sharon a tort sur telle ou telle décision et le comparer à Hitler. Entre dire que la présence militaire israélienne au-delà des lignes de cessez-le-feu de 1949 est illégale, et dire que l'existence même de l'État d'Israël est illégitime. Entre dire que le conflit israélo-arabe doit être résolu et dire qu'Israël est la cause de tous les maux. Entre dire que la politique des éliminations ciblées des leaders terroristes est contre-productive, et dire qu'elle est responsable de l'antisémitisme en France. Il est hypocrite de manifester son soutien pour les Arabes palestiniens sans jamais mentionner les Tibétains ou les Kurdes dont les droits nationaux sont autrement plus authentiques et anciens et qui, eux, ne jouent pas au football avec la tête décapitée de leurs victimes. Il est hypocrite d'accuser Israël de crimes de guerre lorsque son armée prend des mesures défensives ou punitives pour protéger sa population civile, et de fermer les yeux, les oreilles et la bouche sur

³⁵ Cf. Ephraïm Karsh, *Arafat's War*, New York, Grove Press, 2003, p. 57-58.

le génocide du Soudan. Il est hypocrite de hurler d'indignation sur l' « occupation israélienne » et de ne dire mot sur l'occupation du Liban par la Syrie, de Chypre par la Turquie, ou du Tibet par la Chine. Il est hypocrite de venir servir de bouclier humain pour Arafat lorsque Tsahal cherche à mettre la main sur ses protégés, et de ne jamais venir servir de bouclier humain devant les cafés et les cinémas israéliens pour empêcher l'entrée de bombes humaines.

Comme l'écrit Alan Dershowitz, immédiatement après qu'Arafat ait rejeté toutes les offres de paix de Camp David sans faire de contre-proposition, et après qu'il ait répondu à la paix par la guerre, l'opinion publique internationale était majoritairement derrière Israël. Dès l'instant où Arafat envoya des femmes et des enfants se faire filmer devant les tanks israéliens, l'opinion internationale tourna à nouveau (en particulier après la manipulation de « l'Affaire Al-Dura » diffusée par France 2). Mais cette même opinion internationale ne se contenta pas de tomber dans le piège d'Arafat. Elle devint littéralement folle. En essayant de comprendre les causes de ce retournement irrationnel et extrême, Dershowitz conclut que « Israël est l'État juif et le « Juif » parmi les États du monde. »³⁶ Ce ne sont plus « les Juifs » qui sont la cause de tous les maux et les vrais responsables de leurs propres malheurs, mais « Israël » et « Sharon. » Ce ne sont plus « les Juifs » qui contrôlent la finance mondiale, mais « Sharon et son entourage » qui contrôlent Bush et les néo-conservateurs.

Grâce à l'État juif, les Juifs ne sont plus à la merci des nations. Mais l'État juif n'a pas mis fin à la haine des nations envers les Juifs, au contraire. L'idée que les Juifs puissent être forts et se défendre fait horreur à ceux qui se sont habitués à les humilier pendant des siècles. Le sionisme ne peut pas et ne pourra pas mettre fin à la haine des Juifs, parce que cette haine n'a rien à voir avec les Juifs eux-mêmes mais avec idées qu'ils représentent depuis leur apparition sur la scène de l'Histoire.

Comme l'annonce le Prophète Isaïe, un jour viendra où tous les hommes seront frères, et l'agneau couchera près du loup (une plaisanterie israélienne ajoute que mieux vaudra être le loup que l'agneau). Mais nous en sommes loin. Et pour que cette prophétie se réalise, il faut que les Juifs soient libres et souverains. D'où la nécessité de l'État juif, tant pour les Juifs que pour l'humanité.

³⁶ *The Case for Israel*, p. 11.